

Département
Des ARDENNES
=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 29 avril 2021
Convocation faite
Le 15 avril 2021

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 21 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt et un avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Mme Valérie D'AMARIO (représentant Mme Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUD, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, Mme Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, Mme Amélia MOUSSAOUI (à partir du point n° 2021-04-072), MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Mmes Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n° 2021-04-076), Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Mmes Virginie ROGISSART (représentée par Mme Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, Mmes Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, Mmes Amélia MOUSSAOUI (jusqu'au point n° 2021-04-071), Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS), M. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n° 2021-04-075).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

**2021-04-079 Subvention d'Equilibre du Budget Principal au Budget
Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021**

Vu sa délibération n° 2021-04-078 du 21 avril 2021, approuvant le Budget Primitif Annexe TVA Locations Mobilières 2021,

Considérant la nécessité d'équilibrer ce Budget grâce à une subvention du Budget Principal de la Communauté,

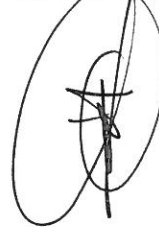
Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** d'affecter au Budget Annexe Locations Mobilières une subvention d'équilibre de 58 904,75 € pour 2021, inscrite à l'article 657364 : « *Subvention de fonctionnement aux autres établissements à caractère industriel et commercial* » du Budget Principal de la Communauté, pour 2021 et à l'article 74751 : « *Participation des groupements de collectivités* » du Budget Annexe TVA Locations Mobilières 2021.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.